



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E132213

VALABLE JUSQU'AU 09/05/2024

ÉDITÉ LE 13/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2014

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 803811546RC40

Siret : 803 811 546 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 24594438L 0002

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 24594438L 0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/11/2022

Raison sociale : GRACIET FRANCOIS PLOMBERIE

1780 ROUTE DE SIEST
40300 SAINT LON LES MINES

Téléphone : 06 23 79 53 29

Portable : 06 23 79 53 29

Fax :

Site Internet :

E-mail : fgplomberie@sfr.fr

Responsabilité légale :

GRACIET FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/03/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	17/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	17/11/2022
o Poêle ou insert bois	17/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.